

La prise en compte des aléas naturels dans le bâti en France

- MISSION RISQUES NATURELS -

Cartographie des différents aléas naturels / Référentiels de construction / Vision assurantielle

Le bâti dans lequel nous évoluons intègre très imparfaitement l'impact des aléas naturels lors des opérations de construction neuve ou d'aménagement/entretien de construction existante.

Piste de réflexion : mise en place d'un « Diagnostic de Performance de la Résilience » (DPR) - outil d'évaluation objective du bien vis à vis des différents aléas auxquels il est exposé et de priorisation des investissements générateurs de résilience à l'instar Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).



Légende tableau :
Niveau d'adaptation du bâti aux risques naturels : du « bon » à l' « inexistant »

	Cat Nat		Tempête Grêle Neige		Cat Nat		Tempête Grêle Neige	
	SEISME	INONDATION	VENT (TEMPÊTE)	NEIGE	SOLS ARGILEUX	CYCLONE	GRÊLE	TORNADE
ZONAGE ALÉA & EXPOSITION	Zonage sismique métropole et Outre-Mer : ► environ 21 000 communes en zone de sismicité 2 à 5 (faible à fort)	Plus de 21 000 communes déclarées à risque dont : ► environ 1400 communes déclarées à risque inondation par submersion marine	Cartographie existante sur l'ensemble du territoire	Cartographie existante sur l'ensemble du territoire	Un cinquième de la surface du territoire métropolitain est concerné par un aléa retrait-gonflement d'argiles « fort ou moyen »	Plus de 100 communes déclarées à risque	Aucune cartographie publique de l'aléa	Aucune cartographie publique de l'aléa
PPR	Plus de 250 communes avec PPR	Près de 10 300 communes avec PPR inondations dont environ 290 communes avec un PPR submersion marine	Non couvert par le dispositif PPR	Non couvert par le dispositif PPR	Plus de 1600 communes avec PPR	90 communes avec PPR avec zonage aléa houle/submersion selon les régions	Non couvert par le dispositif PPR	Non couvert par le dispositif PPR
REGLÉS DE CONSTRUCTION	Eurocode 8 applicable Règles PS MI (Maisons Individuelles) Règles AFPS 2011 outre-mer pour les Maisons à Ossature Bois (MOB), sans statut professionnel	Absence de référentiel de construction neuve en zone inondable hors PPR Un référentiel de travaux sur l'existant sans statut professionnel	L'aléa est défini par l'Eurocode 1	L'aléa est défini par l'Eurocode 1	Absence de référentiel de construction neuve en zone d'aléa RGA hors PPR Guides ARGIC sans statut professionnel	Absence de règle technique à jour pour la construction paracyclonique neuve, quelle que soit la région océanique Règles AFPS 2011 outre-mer pour les Maisons à Ossature Bois (MOB), sans statut professionnel	Absence de règle de construction et de classement de la résistance des matériaux (hormis les panneaux photovoltaïques)	Absence de règle de construction
BILAN ASSURANTIEL	Règlementation performante Mise en œuvre aléatoire peu encadrée par le CRC* Enjeux assurantiels très élevés	Faiblement maîtrisé par la réglementation et par les référentiels de construction Absence de CRC* Enjeux assurantiels élevés	Fréquent et faiblement maîtrisé Absence de CRC* Enjeux assurantiels élevés amplifiés par le contexte de l'amiante	Fréquent et faiblement maîtrisé Absence de CRC* Enjeux assurantiels importants amplifiés par le contexte de l'amiante	De plus en plus fréquent et faiblement maîtrisé Absence de CRC* Enjeux assurantiels très élevés et en dégradation constante	Très faiblement maîtrisé Mise en œuvre « chaotique » non encadrée par le CRC* Enjeux assurantiels très élevés	Totalement non maîtrisé Enjeux assurantiels moyens et en dégradation, amplifiés par le contexte de l'amiante	Totalement non maîtrisé Enjeux assurantiels moyens et en dégradation, amplifiés par le contexte de l'amiante

*Contrôle Réglementaire de la Construction

L'Euro investi dans la résilience

UN EURO N'A PAS LA MÊME « CONTRIBUTION À LA RÉSILIENCE » SELON QU'IL EST INVESTI

- au moment de la construction d'un bien : un Euro investi en conception résiliente est pleinement efficace ;
- en prévention d'un événement sur un bien existant : l'efficacité de l'Euro investi est faible. Un bien construit « non résilient » devient immédiatement, du jour de sa livraison, un existant inadapté ;
- en réparation d'un bien post-événement : beaucoup d'Euros investis dans l'existant ne sont généralement que curatifs et/ou palliatifs avec une efficacité résiduelle.

	« Build Back Better » après événement	« Build Back Better » avant événement	« Build Back Better » en neuf (Build Better Before)
Prévention de l'événement	Non	Oui	Oui
Prévention du sinistre	Inexistante Les dommages se sont déjà produits	Partielle Mesures « curatives / palliatives »	Maximale Mesures « natives »
Impact de la crise	Fort Contexte de pénurie	Nul	Nul
Ingénierie de prévention	Préalable à la réparation dans l'urgence en contexte de pénurie Conditionnée à la détermination de la capacité résiduelle du bien endommagé Diagnostic optimal	Préalable aux travaux	Intégrée à la conception d'origine
Gestion du temps	BBB post phase d'urgence et de relèvement	Contexte courant	Sans objet
Acceptabilité par l'occupant	Priorité à « recouvrer » Gestion des priorités compliquée	Appétence présumée à faire mieux Occupant acteur	« Seamless » Risque d'inhibition aux risques
Contribution en matière de résilience de l'Euro investi	1€ RÉSIDUELLE	1€ FAIBLE	1€ FORTE

En conclusion

- Il y a urgence à ce que tous travaux neufs ou d'entretien/amélioration soient « résilients ».
- Il y a urgence à disposer des référentiels adaptés de construction/rénovation et d'un outil d'évaluation de la performance visée et de la résilience obtenue.
- Il n'y a pas de culture de la résilience sans pratique de celle-ci au quotidien et sans référentiel associé à disposition.

Les forces en présence

Sinistralité CatNat climatique

2 Md€/an en moyenne

430 000 sinistres / an

Enjeux x 2 d'ici 2040



Prévention CatNat

137 M€/an via le Fonds Barnier applicable

à un parc existant de :

35 Millions de logements

20.000.000 individuels

15.000.000 collectifs

dont 3.700.000 en zone inondable cartographiée

Chiffres d'Affaire Bâtiment

135 Md€ en 2017

Détail en Md€ / an

	Neuf	Entretien-Amélioration	Total
Logement	39	45	84
Hors Logement	19	32	51
Total	58	77	135

1€ investi en Neuf agit sur 58 Md€ (43%) /an

1€ investi en Entretien-Amélioration agit sur 77 Md€ (57%) /an

